



PEB Échanges, Programme pour la construction et
l'équipement de l'éducation 2001/11

Un campus international
en Suisse

OCDE

<https://dx.doi.org/10.1787/766250046134>

UN CAMPUS INTERNATIONAL EN SUISSE

Un besoin

Le développement de Genève, lié aux organisations internationales et multinationales, s'accompagne d'un besoin accru en infrastructures. En une dizaine d'années, l'École Internationale de Genève a vu ses effectifs augmenter de 1 000 élèves, et le nombre d'élèves dont les parents travaillent dans les organisations internationales est passé de 600 à plus de 900.

L'École Internationale de Genève compte trois campus dans la région du lac Léman, réunissant aujourd'hui près de 3 500 élèves de plus de cent nationalités. Afin, d'une part, de diminuer la surcharge sur les campus existants et, d'autre part, de satisfaire aux nouvelles demandes, la Fondation de l'École Internationale de Genève a envisagé la réalisation d'un quatrième campus, le campus de Saconay. Elle souhaite que ce nouveau lieu soit la traduction architecturale de son idéal de service aux communautés internationale et locale, tout en relevant efficacement les défis qui l'attendent à l'aube du XXI^e siècle.

Des critères

Pour la conception du nouveau campus, la Fondation de l'École a lancé un concours de projets sur invitation. Parmi les critères de sélection figuraient des valeurs fonctionnelles et l'organisation des locaux et surfaces visant à :

- favoriser la participation des élèves à la vie de l'école ;
- développer un esprit de communauté éducative et sociale ;
- répondre aux nouvelles pratiques pédagogiques ;
- faire preuve de flexibilité ;
- résoudre les problèmes liés aux accès et aux circulations des piétons et des véhicules.

Le futur campus devra accueillir 1 000 élèves de niveaux primaire, moyen et secondaire, et 150 adultes. Le campus, résolument novateur, sera un lieu de vie et de rencontre, propice aux études et facilitant l'intégration et l'interaction d'élèves venus du monde entier. Polyvalent par essence, et structurellement modulable en fonction du développement de la pédagogie, le campus répondra aux besoins actuels de l'enseignement tout en pouvant s'adapter, à un moindre coût, à l'évolution de ces besoins. Par ailleurs il permettra à la fois le travail individuel et les activités de groupes de tailles différentes. De même, certaines zones (caféteria,



salles d'éducation physique, etc.) seront isolées des locaux d'enseignement de façon à être accessibles en dehors des heures scolaires, pour être mises à la disposition de la communauté. Enfin, ce campus s'inscrivant dans le voisinage d'organisations internationales prestigieuses, son identité de lieu d'enseignement sera clairement affirmée.

Les parcelles mises à disposition sont incluses dans le site d'accueil traditionnel des organisations internationales de Genève. Ce vaste secteur constitue, d'une part, un des atouts de Genève lui permettant de jouer pleinement sa carte internationale aux yeux du monde, et d'autre part, il représente à lui seul un espace dont l'aménagement est fondamental, non seulement en relation avec les activités des organisations internationales mais également en tant qu'enjeu par rapport au développement de l'agglomération urbaine.

Un projet

Le projet retenu est représentatif d'une institution internationale et reprend les caractéristiques urbanistiques du site. Les surfaces intérieures et extérieures sont appropriées à une volonté d'échange et de rencontre entre les futurs occupants. Le projet comporte un volume simple, reposant sur la partie « avant » d'un socle intégré dans la déclivité du terrain naturel. Les circulations et les accès sont clairement définis : au sud, par une bonne accessibilité aux transports privés et publics ainsi qu'un parking souterrain, au nord, en relation avec les préaux, par une circulation privilégiée pour les piétons et les deux roues.

Sur le socle se trouve un belvédère qui s'ouvre largement sur le paysage alpin d'un côté, et sur l'arboretum voisin de l'autre. C'est un lieu d'échange, destiné aux élèves et aux enseignants, s'exprimant comme niveau de référence pour la vie de l'école. Il est animé par la cafétéria et comprend la médiathèque, les salles d'art, des salles de travail ainsi qu'un large espace pour les casiers des élèves.

Le projet offre, par son concept modulaire, une très grande flexibilité. L'enseignement général occupe les niveaux 1 et 2 du bâtiment principal. La division primaire est organisée sous la forme d'un département indépendant autour de deux patios. Cette organisation crée un espace sécurisé et



calme à l'échelle des jeunes enfants. Les salles réservées à l'enseignement moyen et secondaire, orientées au sud-est, et les administrations, au nord-ouest, profitent de vues exceptionnelles sur le Jura, les Alpes et les parc avoisinants. Le premier dessin du projet, modifié par la suite, avait réuni les locaux administratifs dans le « couronnement » du bâtiment ; mais dans le projet final, l'intégration des administrations aux deux niveaux d'enseignement a permis de réduire à deux étages le bâtiment supérieur, diminuant ainsi l'ombre sur la plate-forme. La position des quatre salles de sport au bout du système de distribution permet de définir un espace lumineux au fond du socle. Cette disposition permet de dégager les surfaces nécessaires aux activités sportives extérieures. En dehors des horaires scolaires à plein-temps (8h à 17h), certaines zones d'activités fonctionneront en fin de journée, le soir, le samedi et le dimanche.

John Boggs, président du Conseil de Fondation, prévoit déjà l'évolution de l'utilisation des espaces : « Pour être franc, il est certain que le bâtiment de Saconay risque, dans quelques années, de ne plus fonctionner exactement selon la vision originale proposée par les maquettes et les plans soumis au concours. La vitesse avec laquelle le change-

ment se fait sentir dans tous les domaines, et surtout dans celui de l'éducation, s'accélère tous les jours. L'application de la technologie en matière d'enseignement, le mélange constamment changeant des besoins et provenances de nos élèves, l'évolution de l'environnement extérieur et bien d'autres éléments auront leur influence sur la vision de Saconay présentée par les projets du concours. »

Le concours a permis d'enrichir la réflexion sur le programme de l'École et d'offrir une plus large compréhension des potentialités du site et des développements pédagogiques. La souplesse du projet lauréat a déjà permis d'opérer quelques modifications importantes du programme des locaux, sans changer fondamentalement ni la volumétrie, ni le principe de fonctionnement intérieur du futur bâtiment. Ceci exprime précisément le grand intérêt de ce projet par rapport à sa fonction pédagogique, et à l'évolution permanente de cette dernière.

La mise en service du campus de Saconay est prévue en août 2004. Le volume du projet est de 124 500 m³, et son coût est évalué à CHF 67 000 000 (hors TVA). Pour des raisons économiques le Conseil de Fondation a prévu de réaliser le bâtiment en deux étapes, dont la première étape sera d'un volume de 84 000 m³ et d'un coût évalué à CHF 55 000 000 (hors TVA).

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :
 Bureau d'architecture SIA
 E. Catella, E. Hauenstein, H. Ehrensperger
 Avenue de Tivoli 2
 CH-1007 Lausanne
 Suisse
 Tél. : 41 21 321 44 66
 Télécopie : 41 21 321 44 69
 admin@che-architecture.ch

